

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Marie-Josée Bédard	Hubert-Perron	Denis Gagnon
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Jacques-Ouellette	Yvan Jacques Nguyen Van Loc
Armand-Racicot	Caroline Émond	Jacques-Rousseau	Jacques Seminario
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Lajeunesse	Francesca Waltzing
Carillon	Tyna Phaneuf	Laurent-Benoît	Steve Bergeron
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoine	Micaël Monette Marie-Ève Bouchard (s)	Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Longueuil)	Dominic Rocheleau
Curé-Lequin	Javan Mashmool Mandana	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
D'Iberville	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	Marcia Da Silva Santos
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Monseigneur-Forget	Sabrina Sanon
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Paul Chagnon	ABSENT
De Maricourt	ABSENT	Paul-de Maricourt	AUCUN
De Normandie	Valérie Deslauriers	Pierre-D'Iberville	Julie Lessard
Des Mille-Fleurs	Jessica Gilles-Voltaire	Pierre-Laporte	Salam Chaya
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Préville	ABSENT
Des Quatre-Saisons	Émilie Bouchard (s)	Rabeau	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
Du Tournesol	AUCUN	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier
École du secteur C	ABSENT	Saint-Joseph	ABSENT
École internationale de Greenfield-Park	ABSENT	Saint-Jude	ABSENT
École internationale du Vieux-Longueuil	Annie Lortie	Saint-Laurent	Julie Lanno
École internationale Lucille-Teasdale	ABSENT	Saint-Romain	Luigi Pugliese
École régionale du Vent-Nouveau	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire de l'Agora	ABSENT	Tourterelle	Caroline Ménard
École secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux	CCSEHDAA	
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Parent-commissaire	ABSENT
Félix-Leclerc	ABSENT	Représentants	Nicolas Brosseau (s)
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau (s)	Personnel	
Gentilly	Hernan Angulo	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Autres participants	
Georges-P.Vanier	Sylvain Pouliot	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
Gérard-Filion	ABSENT	Directrice générale adjointe	Marie-Dominique Taillon
		Directeur ORGSCO	Pierre Vocino

**38 signatures, 37 écoles représentées sur 64, parent-commissaire CCSEHDAA absent.
61 membres officiels pour le comité de parents 2016-2017, quorum d'un tiers est de 22, nous avons 38.**

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 19 h 22, le quorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

M^{me} Valotaire souhaite la bienvenue aux représentants des écoles et de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV).

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-20161212-01

Sous la proposition de M. Sylvain Pouliot secondé par M. Micaël Monette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour à l'unanimité sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

4.1 Critères d'admission École Internationale du Vieux-Longueuil

Le service de l'organisation scolaire de la CSMV présente les critères d'admission à l'École Internationale du Vieux-Longueuil. Si le nombre de demandes d'inscription 2017-2018 dépasse la capacité d'accueil de l'école, la priorité sera donnée aux élèves résidant sur le territoire de l'école, dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil incluant la partie de Le Moyne et sur certaines rues de l'arrondissement Saint-Hubert (De l'Amiral, De l'Azuré, Des Coliades, Des Fadets, Des Lucioles, Des Monarques, Des Morios et une section de la rue Béliveau).

Pour 2017-2018, trois places-élèves seront réservées en 1^{ère}, 2^e et 3^e année aux élèves résidant dans les secteurs susmentionnés. Si le nombre de demandes excède les trois places, un tirage au sort sera effectué. Les élèves non pigés seront mis sur une liste d'attente.

Une résolution d'amendement a été adoptée au dernier Conseil des commissaires afin d'inclure les rues de l'arrondissement Saint-Hubert au secteur de l'école. Les élèves de Saint-Hubert fréquentent des écoles du Vieux-Longueuil et n'ont pas pu fréquenter l'école Internationale.

L'École Internationale du Vieux-Longueuil n'est pas sélective. Avec la pige, on s'assure de donner une chance à tous les élèves.

4.2 Plan d'organisation scolaire primaire (POS primaire)

M. Vocino refait la présentation du POS primaire. Le représentant de l'école Gentilly affirme que son conseil d'établissement (CÉ) prépare un 3^e scénario pour conserver les marcheurs dans les 2 écoles. Leur prochaine rencontre est prévue ce mercredi 14 décembre. Le comité de parents attend les recommandations des CÉ des écoles Gentilly et Saint-Romain avant d'appuyer un quelconque scénario.

Les modifications des territoires vont changer ceux des écoles avoisinantes. Un plan de communication sera prévu par la direction générale de la CSMV. Le CP fera suivre aux représentants.

5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

On demande à la CSMV si un aménagement est prévu dans les nouvelles écoles pour les élèves handicapés. Bien que l'aménagement se fasse en fonction de la construction de l'école, des installations pour les personnes handicapées sont obligatoires selon le Code du bâtiment du Québec. La représentante de l'école de la Rose-des-Vents, nouvelle école 2014-2015, fait remarquer que toute son école est adaptée.

On demande ensuite pourquoi il n'y a pas de dos d'âne autour des écoles primaires. La direction prend note de la question. Est-ce que la CSMV pourrait faire une recommandation à la Ville de Longueuil? Une étude pour redéfinir les corridors scolaires est en cours et les documents seront diffusés dès le printemps. C'est le Comité de circulation de la ville de Longueuil qui gère les trottoirs. Tout ce qui est urbanisme (trottoirs, pistes cyclables, etc.) relève de la Ville. On doit différencier le transport scolaire et l'urbanisme. On soulève d'ailleurs le rôle du citoyen en ce qui a trait à l'urbanisme.

Est-ce qu'il y a moyen de modifier la politique du 1,6 km? Est-ce qu'on peut avoir des détails sur les zones dangereuses? C'est le conseil des commissaires, par recommandation, qui peut déclarer une zone dangereuse. Pour ce qui est de modifier la politique, la question doit être apportée au comité consultatif des transports. Pour information, on mentionne que le 1,6 km est mesuré par le logiciel Géobus, du milieu de la porte de la résidence jusqu'à l'école. Pour les élèves du préscolaire, la distance est de 800 mètres.

La présidente demande si les parents ne pourraient pas bénéficier d'un outil leur permettant de choisir la bonne école à programme pédagogique particulier ou école innovante, semblable à la « boussole orientante » pour les élèves qui doivent choisir leur école secondaire. La CSMV répond par la négative. La « boussole orientante » fait partie du programme pédagogique et se fait en classe avec les élèves de 5^e et 6^e année. Ce n'est pas un outil pour les parents. Mais la direction générale prévoit des soirées d'information. Elle ne peut pas créer un questionnaire pour les enfants de 4 ans parce que les écoles à vocation particulière présentent toutes le programme régulier mais avec des « couleurs » différentes. Le CP demande à la CSMV de centraliser les informations ou du moins de les rendre plus accessibles.

Un problème avec Scovan est soulevé par la représentante de l'école Antoine-Brossard. Son fils doit prendre une berline Scovan pour se rendre à l'école. Or, il a changé de chauffeur 11 fois. Aussi, elle se demande si les chauffeurs de berline attendent que les enfants soient entrés dans la maison avant de quitter. Enfin, à cause de mauvaises conditions météorologiques, son fils est arrivé beaucoup plus tard à quelques reprises. Scovan ferme à 16 h et elle était dans l'incapacité de rejoindre qui que ce soit pour être rassurée. Le représentant de l'école Georges-P. Vanier, apporte aussi un problème qu'il a vécu : son fils a été ramené en dernier parce qu'il s'était endormi dans l'autobus. La CSMV souligne que lorsque les parents ne sont pas satisfaits de Scovan, qui est un sous-traitant, ils doivent communiquer sans attendre au Service de transport scolaire de la CSMV qui fera alors une plainte en bonne et due forme. Et pour tout problème soulevant des autobus, il est important de les apporter au Service afin qu'il fasse un suivi. La question sera aussi apportée à l'exécutif.

6) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2016

Résolution N° CP-20161212-02

Le procès-verbal du 14 novembre 2016 est adopté à l'unanimité sous la proposition M^{me} Tyna Phaneuf, avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

7) SUIVI DU PROCÈS VERBAL

La présidente fait un retour sur le Comité culturel présenté lors de la dernière séance du CP de novembre. Le Comité culturel détient une enveloppe budgétaire allouée aux écoles pour les activités culturelles et interculturelles. La présidente du CP demande donc aux représentants de questionner leur direction d'école pour connaître ce qui est fait dans leur école, pour savoir qui est leur ambassadeur culturel. Et de façon plus large, on conseille aux représentants de questionner les directions lorsqu'elles présentent le budget. À ce sujet, le représentant de l'école Georges-P. Vanier se questionne sur l'argent qui peut être utilisé dans les fondations. La présidente entrera en contact avec la FCPQ pour se renseigner sur les fondations.

La loi 105 a été officiellement adoptée.

8) SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

8.1 Sous-comité communication

Les membres du sous-comité communication présentent la nétiquette de la page Facebook du comité de parents. Celle-ci sera officiellement lancée lors du CP du 16 janvier. Celle-ci permettra aux parents qui ne sont pas dans les CE d'être informés. Il s'agit d'un site participatif. Entre temps, le comité présentera la ligne éditoriale lors du prochain exécutif, le 9 janvier.

La photo de groupe du comité de parents est reportée à une rencontre ultérieure.

L'ordre du jour des rencontres se retrouvera sur le site Internet de la CSMV. La Commission scolaire offrira également une section au comité de parents dans son Info-parents. La CSMV préfère ne pas offrir d'option pour permettre au CP d'obtenir une liste d'adresse électronique des parents.

8.2 Sous-comité au sujet de la consultation sur la réussite éducative

M. Nicolas Brousseau présente sommairement la réflexion faite sur le projet de politique nationale sur la réussite éducative, réalisée à partir de questions recueillies auprès des représentants du comité de parents. Le document sera envoyé au ministère de l'Éducation. <https://drive.google.com/open?id=0Bwl3huPZS6MsM3REYXfxUFBwRWs>

Résolution No CP-20161212-03

Sous la proposition de M. Nicola Grenon, secondé par M^{me} Angélique Paquette, la *Réflexion sur le projet de politique nationale sur la réussite éducative* sera envoyée au ministère de l'Éducation, au nom du Comité de parents de la CSMV.

Adopté à l'unanimité

9) OFFRES DE FORMATION

9.1 Retour sur le sondage

M. Grenon fait part des résultats du sondage sur l'offre de formation. Les quatre formations qui seraient retenues sont : Gestion de projet, Conseil d'établissement/Présider un CÉ, Initiation au monde scolaire et une formation sur l'OPP.

9.2 Formation à venir

La première formation, Conseil d'établissement et Présider un CÉ, aura lieu le 30 janvier 2017. La formation est offerte aux représentants du CP, aux membres des CÉ, incluant les profs et à tous les parents intéressés. Le questionnaire remis en début de soirée permettra d'alimenter la formation de la FCPQ.

10) POLITIQUE ÉLÈVES TRANSGENRES (SUIVI)

10.1 Proposition

Résolution N° CP-20161212-04

CONSIDÉRANT l'actualité à ce sujet et les problématiques exprimées par les élèves transgenres à travers différents médias durant les derniers mois;

CONSIDÉRANT qu'aucune politique n'existe à ce sujet à l'heure actuelle et qu'en tant que Comité de parents, c'est notre fonction de donner notre avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire (LIP - Art. 192. Al.2);

CONSIDÉRANT l'importance et la délicatesse de ce sujet, il nous apparaît nécessaire d'établir une politique à travers la commission scolaire afin de nous assurer d'une uniformité de l'encadrement reçu par l'élève transgenre et par les élèves partageant son milieu de vie ainsi que pour rassurer tous les parents;

CONSIDÉRANT que d'autres commissions scolaires, dont la Commission scolaire de Montréal, ont déjà emboîté le pas en se dotant d'une telle politique;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a toujours accordé une place importante au bien-être et à l'épanouissement de chacun de ses élèves;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la Commission scolaire Marie-Victorin face à la mise en place d'une politique pour les élèves transgenres, tel qu'exprimé au Comité de parents lors de la réunion du 9 mai 2016, à la suite de questions exprimées par les représentants;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, en déposant une première proposition sur le sujet lors de sa réunion du 14 novembre 2016, a signifié à son exécutif qu'il devrait en présenter une nouvelle demandant une politique englobant toute la vie scolaire des élèves transgenres, plutôt que de se limiter à certains aspects en particulier;

Il est proposé par M^{me} Tyna Phaneuf et secondé par M^{me} Angélique Paquette :

- de DEMANDER à la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) d'établir et d'adopter, dans des délais raisonnables, une politique relativement à l'ensemble de la vie scolaire des élèves transgenres pour qu'à la fois les élèves, les parents et l'équipe école puissent s'y référer, sachant qu'elle existe;
- que la CSMV PRENNE EN CONSIDÉRATION les réalités distinctes des différents types d'établissements d'enseignements sur son territoire lors de l'élaboration de cette politique;

- et que le Comité de parents SOIT CONSULTÉ par la CSMV lors des différentes étapes d'élaboration de ladite politique.

Adoptée à l'unanimité

11) CALENDRIERS SCOLAIRES 2017-2018

11.1 Proposition

Résolution N° CP20161212-05

Calendriers scolaires 2017-2018 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

CONSIDÉRANT l'article 193, 7^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la présentation faite par la Commission scolaire Marie-Victorin de la proposition des calendriers scolaires 2017-2018 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Salam Chaya et secondé par M^{me} Angélique Paquette que le Comité de parents :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires d'adopter les calendriers scolaires 2017-2018 de la formation générale des jeunes, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité, tels que présentés avec la semaine de relâche du 5 au 9 mars 2018

12) PTRDI

12.1 Proposition

Résolution N° CP20161212-06

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et la liste des écoles et des centres

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par la Commission scolaire Marie-Victorin;

IL EST PROPOSÉ par M. Bruno Marcoux et secondé par M^{me} Javan Mandana que le Comité de parents :

RECOMMANDE au Conseil des Commissaires l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

13) ÉTATS FINANCIERS DU COMITÉ DE PARENTS

13.1 Présentation et adoption du bilan 2015-2016

Bilan CP CSMV 2015-2016		
Poste	Prévu	Réel
Per capita	21 044,00	21 182,00
Remboursements CP*	(9 608,65)	(8 627,74)
Remboursements autres	(1 310,98)	
Formations et congrès FCPQ	(2 800,00)	(5 180,00)
Secrétariat	(4 426,52)	(3 203,81)
Collations	(262,47)	(216,06)
Divers	(500,00)	(529,19)
	2135,38	3425,20

Résolution N° CP20161212-07

Sous la proposition de M. Luigi Pugliese, secondé par Mme Angélique Paquette, le bilan 2015-2016 du comité de parents de la CSMV est adopté.

Adoptée à l'unanimité

13.2 Présentation et adoption du budget 2016-2017

Budget CP CSMV 2016-2017				
Poste	Quantité	Débit	Crédit	Solde
Per capita (70¢ - 1,3%)	31 878		0,6909	22 024,51
Remboursement transports	9	675,00		(6 075,00)
Remboursement gardiennage	9	150,00		(1 350,00)
Secrétariat (550\$ + taxes)	10	632,36		(6 323,63)
Reprographie	1	500,00		(500,00)
Formations	4	350,00		(1 400,00)
Collations	1	500,00		(500,00)
Congrès FCPQ	10	375,00		(3 750,00)
Transport FCPQ	1	200,00		(200,00)
Prix reconnaissance (engagement/réussite)	6	25,00		(150,00)
Divers	1	150,00		(150,00)
			Réserve	1 625,89

Résolution N° CP20161212-08

Sous la proposition de Mme Marie-Josée Bédard, secondé par M. Micaël Monette, le budget 2016-2017 du comité de parents de la CSMV est adopté avec les modifications suivantes : retrait du montant destiné au prix reconnaissance.

Adoptée à l'unanimité

14) PAROLES

14.1 Aux représentants de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Le conseil général de la FCPQ a eu lieu les 25 et 26 novembre. Le ministre de l'Éducation M. Sébastien Proulx a rencontré les parents le samedi pour échanger sur divers sujets, notamment sur une ligne Allo-parents. M. Égide Royer est venu présenter sa conférence sur l'éducation La persévérance scolaire et le Québec : susciter l'audace, cultiver la réussite. (<https://www.youtube.com/watch?v=swHtxSCUy2g>).

Le colloque de la FCPQ est prévu les 2 et 3 juin 2017.

Par ailleurs, c'est le CP de la CSMV qui fera la sélection du parent récipiendaire du prix reconnaissance de la FCPQ pour l'engagement parental.

14.2 Aux commissaires-parents

M. Bruno Marcoux présente les points importants qui ont été traités lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires :

M. Marcoux présente les points importants qui ont été traités lors de la rencontre du conseil des commissaires du 22 novembre :

- Demande de révision d'un élève P. G. S. M. Marcoux explique que tout le processus se fait par le comité de révision des dossiers et que la décision est toujours prise dans le meilleur intérêt de l'élève;
- Assermentation des commissaires-parents;
- Composition des différents comités (comité de révision de décision, comité de vérification, comité des ressources humaines, comité de gouvernance et éthique et élection des membres du comité exécutif). Un commissaire-parent siège sur chacun des différents comités;
- Demande du comité consultatif du transport à la ville de Longueuil pour accélérer le développement des rues dans le secteur de l'école du Faubourg Cousineau;
- Octroi d'un contrat de service pour l'entretien des installations aquatiques;
- Appels d'offres pour l'installation et l'entretien de fibres optiques pour la nouvelle école d'hôtellerie;
- Renouvellement du bail du 2525, rue Fernand-Lafontaine (cfp Pierre-Dupuy);
- Demande des parents du secteur Vieux Greenfield Park pour avoir une école primaire. Car, pour l'instant, aucun élève du Vieux Greenfield Park n'est marcheur en raison du Boulevard Taschereau.

14.3 Aux représentants du CCSEHDAA

Le comité consultatif EHDAA a réélu M. Rocheleau à titre de président et M. Brosseau à titre de VP lors de la rencontre du 21 novembre. Trois commissaires-parents assistent à ce comité. Le comité a un budget de 4 284 \$ pour l'année 2016-2017. Un des sujets qui sera traité au cours de leurs prochaines rencontres est l'arrimage du comité EHDAA avec celui du transport.

14.4 Au représentant du comité sur les transports

La première rencontre du comité sur les transports se tient demain. D'ici le prochain exécutif du CP, M. Monette élaborera un sondage afin d'aller chercher l'opinion des parents sur l'offre du transport scolaire. Le sondage sera envoyé aux délégués qui eux, pourront demander à leur direction de diffuser le sondage auprès des parents.

14.5 Au trésorier

Le point est reporté.

14.6 Au secrétaire exécutif

M. Grenon n'a rien à ajouter à ce qu'il a déjà dit.

14.7 Aux représentants

On trouve que les rencontres s'allongent. Et malheureusement, le temps alloué aux représentants nommés sur les différents comités de la CSMV fut très court aujourd'hui. La présidente rappelle que les cas d'espèce qui ont été apportés ce soir, n'avaient pas le choix d'être entendus, c'est le rôle même du CP. Cependant, il est de la responsabilité des représentants de faire part de ces cas à l'exécutif afin que celui-ci les traite avant la rencontre du CP. On pourrait peut-être diminuer le temps alloué à la direction générale.

14.8 Au public

La représentante de l'école des Mille-Fleurs, M^{me} Gilles-Voltaire, rapporte un bon coup de son école : les élèves ont participé à un marchathon de 3km à l'Halloween est ont amassés 4 500 \$!

15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 37.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du Comité de parents de la CSMV*

Catherine Valotaire, présidente

Nicola Grenon, secrétaire-trésorier